

Note d'information - Processus électoral

1. Actualité du processus électoral : Situation au 07 novembre 2012

Les Cadres et agents de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), travaillant au siège à Kinshasa, suivent depuis le 05 novembre 2012 une session d'induction. L'organisation de cette session de mise à niveau répond à l'une des recommandations de l'évaluation à mi-parcours du processus électoral organisé en avril 2012. L'objectif principal poursuivi est de renforcer les échanges d'informations sur les tâches et missions de différentes Directions de l'institution électorale.

Cette formation s'étendra aux démembrements de la CENI que sont les Secrétariats Exécutifs Provinciaux et les Antennes locales.

Le Président de la CENI, le Pasteur Daniel NGOY MULUNDA, est à la tête d'une délégation de son institution qui s'est rendue à Washington DC aux États Unis, sur invitation de l'organisme américain International Foundation for Elections System, IFES, pour observer les élections présidentielles américaines du 06 Novembre 2012. Cette délégation est composée de Madame 2^{ème} rapporteur adjoint de la CENI, de Madame la Questeur et de Monsieur le Secrétaire Exécutif National Adjoint.

2. Activités du terrain

Élections gubernatoriales

En Province Orientale la liste indépendante de Mr Bamanisa et Mr Mombi a obtenu 51,65% contre 48,39%. Au Bas Congo la liste également indépendante composée de Mr Mbadu Nsitu et Mr Matubuana Nkuluki a remporté le scrutin avec une majorité de 60,71%.

Après la publication des résultats provisoires du second tour dans ces deux provinces par la CENI, suivent les périodes du dépôt des recours et du traitement du contentieux. Le dépôt des recours est fixé du 1^{er} au 8 novembre 2012. La période du contentieux du 9 au 15 novembre 2012 et les juridictions compétentes sont les Cours d'Appel de Matadi pour le Bas Congo et de Kisangani pour la Province Orientale.

Une nouvelle modification du calendrier de l'élection des Gouverneur et Vice-gouverneur de la province du Kasai Occidental a été annoncée par la CENI le 1^{er} novembre 2012. Le nouveau jour du scrutin a été fixé au 13 décembre 2012.

Contacts :

CENI : jb_itipo@yahoo.fr MONUSCO/DE : castanias@un.org PNUD/PACE : lina.ekomo@undp.org

Délivrance des duplicatas des cartes d'électeur

La CENI a suspendu, jusqu'à nouvel ordre, la délivrance des duplicatas de cartes d'électeur au niveau des Secrétariats exécutifs provinciaux et des Antennes Locales. Cette mesure fait suite, d'une part, à la délivrance incontrôlée et anarchique des duplicatas par les Antennes Locales depuis la bancarisation de la paie des fonctionnaires et agents de l'État et d'autre part, à l'existence des réseaux parallèles et maffieux qui se livrent à la falsification et à la délivrance de fausses cartes d'électeur.

Genre

Plusieurs activités de sensibilisation et formation adressées aux femmes ont été organisées dans les provinces notamment Bandundu, au Nord Kivu, au Maniema et à l'Équateur. À Kindu dans le Maniema une séance de sensibilisation a eu lieu le 25 octobre 2012. Les bénéficiaires étaient les femmes des médias et le sujet portait sur le Genre et le Mandat de la MONUSCO. Le groupe de 50 participants était composé de journalistes reporters, techniciennes, présentatrices, animatrices, directrice de programme et de l'administration dans les médias. Aussi en Équateur, à Mbandaka le 31 octobre 2012, la Section Électorale et le SEP-CENI ont pris part à l'ouverture d'un atelier de formation des femmes leaders sur l'organisation et l'exercice du pouvoir ainsi que la compréhension de la Constitution de la RDC. L'objectif était d'accompagner les femmes leaders de la province de l'Équateur par la formation et par des actions de nature à favoriser leur accès aux instances de prise de décision pendant les élections provinciales et locales à venir.

3. Informations générales

Comment se présente le calendrier réaménagé, à nouveau, pour l'élection des Gouverneur et Vice-gouverneur de la province du Kasai Occidental ?

Le calendrier réaménagé, à nouveau, pour l'élection des Gouverneur et Vice-gouverneur de la province du Kasai Occidental se présente comme suit :

- **Du 02 au 08 novembre 2012** : deuxième prolongation du délai de dépôt des candidatures auprès du Bureau de Réception et de Traitement des Candidatures (BRTC) situé à Kananga ;
- **Du 09 au 13 novembre 2012** : retrait, ajout ou substitution des candidatures ;
- **Le 16 novembre 2012** : publication de la liste des candidatures recevables et non recevables ;
- **Du 17 au 20 novembre 2012** : dépôt des recours en contestation des listes des candidatures à la Cour d'Appel de Kananga ;
- **Du 21 au 27 septembre 2012** : traitement des contentieux des candidatures par la Cour d'Appel de Kananga ;
- **Le 28 novembre 2012** : publication de la liste définitive des candidats par la CENI ;
- **Du 09 décembre au 11 décembre 2012** : campagne électorale ;

Contacts :

CENI : jb_itipo@yahoo.fr MONUSCO/DE : castanias@un.org PNUD/PACE lina.ekomo@undp.org

- **Le 13 décembre 2012 :**
 - Vote des Gouverneur et Vice-gouverneur par les Députés provinciaux : 2^{ème} tour ;
 - Publication des résultats provisoires par la CENI ;
- **Du 14 au 21 décembre 2012 :** dépôt des recours en contestation des résultats devant la Cour d'appel de Kananga ;
- **Du 22 au 29 décembre 2012 :** traitement des contentieux des résultats par la Cour d'appel de Kananga ;
- **Le 31 décembre 2012 :** publication des résultats définitifs par la Cour d'appel de Kananga.

Contacts :

CENI : jb_itipo@yahoo.fr MONUSCO/DE : castanias@un.org PNUD/PACE : lina.ekomo@undp.org